

RÉFRIGÉRATEURS ENCASTRÉS

GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME D'INSTALLATION FIT

VALABLE DU 1^{er} JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024*

RÉVISÉE : LE 1^{er} JANVIER 2024

MODÈLES ADMISSIBLES :

KBBL306ESS	KBFN506EBS	KBSD702MPS	KBSN702MBS	KBSN708MPA	KBSD706MPS
KBBR306ESS	KBFN502EPA	KBSD708MPS	KBSN702MPA	KBSN708MPS	KBSD708MBS
KBFN506EPA	KBFN502ESS	KBSD708MSS	KBSN708MBS	KBSD702MSS	KBSN702MPS
KBFN506ESS	KBFN502EBS				



Sous réserve des modalités du certificat de garantie, Whirlpool Canada LP garantit que votre nouveau réfrigérateur encastré à congélateur inférieur, à portes françaises ou côte à côte KitchenAid® de 36, 42 ou 48 po admissible conviendra à votre découpe actuelle pour un modèle compatible (à l'exception des colonnes de réfrigération et des panneaux personnalisés en bois); dans le cas contraire, KitchenAid allouera jusqu'à 300 \$ pour faire adapter vos armoires en hauteur et en largeur par un professionnel (exclut les modifications de profondeur). La garantie limitée du système FIT couvre les installations de remplacement dans votre armoire existante et ne s'applique pas aux installations de nouvelles armoires dans le cadre d'une nouvelle construction ou remodelage de maison.

Les frais financiers, tous frais engagés dans le cadre de la reprise de votre réfrigérateur encastré précédent et le coût de livraison et d'installation du réfrigérateur encastré KitchenAid® admissible ne sont pas couverts par cette garantie du système d'installation FIT.

Processus de réclamation : Initiez votre demande dans les 30 jours suivant la date de livraison d'un réfrigérateur encastré KitchenAid® admissible, remplissez le formulaire de réclamation que vous trouverez à kitchenaid.ca/fr_ca/product-garantees et envoyez votre demande par courrier à l'adresse indiquée sur le formulaire. LA SOUMISSION D'UNE RÉCLAMATION EN DEHORS DES DÉLAIS ÉTABLIS NE SERA PAS ACCEPTÉE.

* Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, en tout temps sans préavis. Non valide pour les ventes en gros ou pour les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés ou lotissements. Toutes les réclamations sont sujettes à vérification.



GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME D'INSTALLATION FIT

KitchenAid®

RÉFRIGÉRATEURS ENCASTRÉS

VALABLE DU 1^{er} JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024*

RÉVISÉE : LE 1^{er} JANVIER 2024

Vous pouvez obtenir une copie imprimable du présent certificat sur www.kitchenaid.ca/fr_ca/product-garantees

Sous réserve des modalités des présentes, KitchenAid, marque appartenant à Whirlpool Canada LP (ci-après appelée « KitchenAid ») garantit que votre **nouveau réfrigérateur encastré à congélateur inférieur, à portes françaises ou côte à côte KitchenAid® de 36, 42 ou 48 po** conviendra à votre découpe actuelle pour un modèle compatible (à l'exception des colonnes de réfrigération et des panneaux personnalisés en bois); dans le cas contraire, KitchenAid allouera **jusqu'à 300 \$** pour faire adapter vos armoires en hauteur et en largeur par un professionnel (exclut les modifications de profondeur). La garantie limitée du système FIT couvre les installations de remplacement dans votre armoire existante et ne s'applique pas aux installations de nouvelles armoires dans le cadre d'une nouvelle construction ou remodelage de maison. Dans des cas rares, les 300 \$ maximum d'allocation ne suffiront peut être pas à couvrir le coût total d'installation de votre nouveau réfrigérateur encastré KitchenAid® de 36, 42 ou 48 po de large dans votre armoire existante, vous avez alors la responsabilité de couvrir tous les frais excédant les 300 \$ maximum d'allocation envers la modification de vos armoires. KitchenAid n'offre aucune garantie quant à l'installation adéquate de votre nouveau réfrigérateur encastré KitchenAid® de 36, 42 ou 48 po de large, à l'exception de celles mentionnées dans les présentes. Les frais financiers, tous frais engagés dans le cadre de la reprise de votre réfrigérateur encastré précédent et le coût de livraison et d'installation du réfrigérateur encastré KitchenAid® admissible ne sont pas couverts par cette garantie du système d'installation FIT.

MODÈLES DE RÉFRIGÉRATEURS ENCASTRÉS KITCHENAID® ADMISSIBLES :

KBBL306ESS	KBFN506EBS	KBSD702MPS	KBSN702MBS	KBSN708MPA	KBSD706MPS
KBBR306ESS	KBFN502EPA	KBSD708MPS	KBSN702MPA	KBSN708MPS	KBSD708MBS
KBFN506EPA	KBFN502ESS	KBSD708MSS	KBSN708MBS	KBSD702MSS	KBSN702MPS
KBFN506ESS	KBFN502EBS				

LIMITATIONS DE GARANTIES IMPLIQUÉES ; LIMITATION DES RECOURS ET EXCLUSION DES DOMMAGES ACCESSOIRES ET

INDIRECTS : Cette garantie limitée du système d'installation FIT s'applique uniquement aux modifications d'armoires et problèmes d'espace dans les installations de remplacement et ne s'applique pas à l'électroménager. Pour obtenir des informations, consultez le guide d'utilisation et d'entretien fourni par le fabricant. Le seul et unique remboursement auquel vous avez droit en vertu de cette garantie limitée est celui du coût de la modification d'armoire, jusqu'à un maximum de 300 \$. Les garanties implicites, y compris les garanties implicites de qualité marchande ou d'adaptation à un emploi particulier, sont limitées à un an ou la période la plus courte permise par la loi. KitchenAid ne sera pas responsable de tout dommage causé à votre domicile ou à votre propriété, causé par vous ou une tierce partie, lors de l'installation de votre électroménager ou la modification de l'armoire. KitchenAid ne sera pas tenue responsable des dommages directs ou indirects. Certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages imprévus ou indirects, les limitations mentionnées ci-dessus pourraient donc ne pas s'appliquer à vous. Vous pourriez avoir d'autres droits qui varient de province en province.

VEUILLEZ SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES POUR SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION EN VERTU DE LA GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME D'INSTALLATION FIT : Dans les 30 jours suivant la date de livraison, envoyez les documents suivants à l'adresse indiquée ci-dessous :

- Ce formulaire rempli et signé ;
- Une copie lisible de votre reçu d'achat daté entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 et une preuve de la date de livraison ;
- Une photo du modèle de réfrigérateur existant qui est remplacé; et
- Une facture ou un reçu daté issu par installateur ou entrepreneur professionnel indiquant le coût de la modification de votre armoire existante.

Service à la clientèle de Whirlpool, Attn : Garantie d'installation FIT
200-6750 av. Century, Mississauga (ON) L5N 0B7

Conservez une copie de tous les documents pour vos dossiers. Veuillez prévoir de 6 à 8 semaines suivant la date de validation de votre réclamation pour la réception du paiement. La réclamation doit porter une date d'oblitération se situant dans les 30 jours de la date de livraison de l'électroménager admissible. Pour toute question concernant votre réclamation, veuillez communiquer sans frais avec le Centre de service à la clientèle Whirlpool au 1-800-807-6777.

* Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, en tout temps sans préavis. Non valide pour les ventes en gros ou pour les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés ou lotissements. Toutes les réclamations sont sujettes à vérification.



GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME D'INSTALLATION FIT

KitchenAid®

RÉFRIGÉRATEURS ENCASTRÉS

VALABLE DU 1^{er} JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024*

RÉVISÉE : LE 1^{er} JANVIER 2024

Indiquez ci-dessous vos coordonnées ainsi que les renseignements relatifs au modèle et à l'achat.

REMARQUE : Pour que nous puissions traiter votre réclamation, vous devez remplir tous les champs.

Numéro de modèle du nouvel électroménager _____ Numéro de série du nouvel électroménager _____

Fabricant de l'électroménager précédent _____ Numéro de série de l'électroménager précédent _____

Nom du client _____

Adresse _____ Appt n° _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Adresse électronique _____

Signature du client _____ Date _____

Date de livraison _____ Date d'achat _____

(Vous êtes requis de fournir le reçu d'achat indiquant la date de livraison.)

MODALITÉS : Limite d'une réclamation par foyer. Les modèles de remplacement admissibles doivent être achetés entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024. Le consommateur recevra le coût de la modification de l'armoire, comme indiqué dans la facture de l'installateur ou entrepreneur professionnel à hauteur maximale de 300 \$. Ne s'applique pas aux nouvelles installations effectuées dans le cadre de nouvelles constructions ou de remodelage. **La soumission d'une réclamation en dehors des délais établis ne sera pas acceptée.** Offre valable au Canada seulement. Cette garantie ne s'applique pas aux ventes en gros ni aux ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés, lotissements et grossistes. L'omission de toute information requise retardera le traitement de votre demande ou la disqualifiera. Toutes les preuves soumises deviennent la propriété de Whirlpool Canada LP et ne seront pas retournées. Whirlpool Canada LP n'est aucunement responsable des soumissions perdues, en retard, illisibles, incomplètes, endommagées, mal acheminées ou insuffisamment affranchies. **Toutes les réclamations sont sujettes à vérification.** Whirlpool Canada LP se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à la garantie en tout temps et sans préavis.

* Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, en tout temps sans préavis. Non valide pour les ventes en gros ou pour les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés ou lotissements. Toutes les réclamations sont sujettes à vérification.